



## Charte de principes du Forum mondial de théologie et libération

---

**1.** Le Forum mondial théologie et libération (FMTL) est un espace œcuménique, dialogal et pluriel, respectueux des différences. Le FMTL établit une relation entre «théologie» et «libération» en regroupant les différentes théologies qui réfèrent à ce qu'on appelle la théologie de la libération ou qui en subissent l'influence. En conséquence, le FMTL s'oppose à toute vision totalitaire ou réductionniste de la vision de l'être humain, du phénomène religieux, des traditions religieuses et des représentations de la transcendance. Le FMTL présuppose la rencontre de personnes qui, directement ou indirectement, font de la théologie ou des études religieuses et qui sont engagées de différentes façons dans des actions en faveur de la justice et de la paix à l'intérieur de réseaux comme le Forum social mondial (FSM). La participation au FSM ne constitue cependant pas un pré-requis à la participation au FMTL. Ce qui est requis, c'est le respect de la présente Charte de principes. Le FMTL se conforme au principe méthodologique qui promeut l'articulation libre et ouverte de propositions entre ses membres et qui favorise leur participation au FMTL et à l'organisation de ce dernier.

**2.** Dans la mesure où il s'implique dans des événements situés dans le temps et dans l'espace, le FMTL contribue au réseau mondial des théologies contextuelles engagées dans la libération, l'option préférentielle pour les pauvres, et l'autonomisation des personnes exclues et des victimes des différentes formes d'hégémonie présentes dans le monde d'aujourd'hui.

**3.** Le FMTL est né des contacts entre des théologies ayant émergé en Asie, en Afrique, en Amérique latine, en Amérique du Nord, en Europe et en Océanie. Le FMTL se vit toujours en étroite connexion avec le FSM. Avec son slogan «un autre monde est possible», le FMTL prend à son compte et reformule les principes du FSM et rassemble des personnes intéressées aux médiations théologiques respectueuses de la complexité et de la diversité des expériences éthiques, esthétiques et spirituelles; des personnes engagées dans des alternatives ajustées aux cultures et sociétés, aux genres, aux religions, aux spiritualités écologiques et planétaires.

**4.** En écho au premier article de la Charte de principes du FSM, le FMTL se définit comme un espace ouvert de rencontre pour approfondir la réflexion, le débat démocratique des idées, la formulation de propositions, l'échange d'expériences et l'enrichissement mutuel des théologies contemporaines qui s'identifient à leurs pratiques de libération, de résistance et de transformation, en opposition à tout type de structure qui opprime et dénie la plénitude de la vie, la justice et la dignité.

**5.** C'est un principe dialogal qui préside aux débats, aux échanges d'expérience, aux réflexions et aux interprétations promues au FMTL. Ces échanges constituent des exercices de critique positive de nouvelles lectures théologiques engagées dans la libération et l'option préférentielle pour les pauvres. Les différentes théologies - contextuelles, féministes, celles des groupes de descendance africaine, des groupes indigènes ou autochtones, des théologies œcuméniques et

des religions – affirment le principe dialogal. Ce sont des théologies caractérisées par leur engagement dans les diversités de genre, d'ethnicité, de culture, de religion, de capacité physique, de même que par leurs méthodologies historico-critiques et créatives, permettant des corrélations multi, inter et trans-disciplinaires.

**6.** Le FMTL se situe en convergence avec le FSM et d'autres espaces et initiatives alternatifs, intellectuels et sociaux. Il n'est donc pas en parallèle avec le FSM. Il développe des plans et des méthodologies en harmonie avec le FSM et d'autres initiatives semblables. Le FMTL précède ou suit immédiatement le FSM et s'intègre aux programmes de ce dernier dans diverses formes de participation.

**7.** Comme espace de rencontre, le FMTL contribue à la formation d'une spiritualité écologique et planétaire, en renforçant l'expérience du sens et une espérance utopique exprimée dans la recherche soutenue d'alternatives en «d'autres mondes possibles» et main dans la main avec l'engagement social pour la justice et la dignité dans une action politique transformatrice.

**8.** Comme espace de réflexion théologique sur des alternatives et des possibilités dans le monde, le FMTL scrute les problèmes socioéconomiques contemporains à la lumière des ressources théologiques, et vice-versa. Le FMTL stimule la connaissance et la reconnaissance mutuelle dans la pluralité des savoirs qui collaborent et promeuvent le pouvoir de résister de façon non violente aux processus déshumanisants qui affligent le monde ainsi qu'à la violence institutionnalisée. Il renforce les initiatives et les pratiques de libération qui se vivent partout dans le monde.<sup>1</sup>

**9.** Le FMTL, comme espace de construction d'un réseau mondial des théologies contextuelles, privilégie le dialogue entre les différences de genre, de religion, d'ethnicité, de culture, de générations et de capacités physiques. Ce faisant, il encourage l'articulation de corrélations critiques et créatives de ces différences. Le FMTL élargit les sensibilités théologiques visant à la compréhension, l'interprétation et la mise en œuvre dans les domaines de la citoyenneté, dans les activités politiques et dans les démarches de promotion de la libération, de la justice et de la dignité.

**10.** Le FMTL, comme espace de réflexion théologique dans une perspective de libération, encourage la production d'un discours théologique qui contribue aux pratiques de transformation sociale. Il se situe dans l'espace public, avec l'objectif de promouvoir l'engagement de sujets actifs dans la construction d'un monde nouveau et solidaire.<sup>2</sup>

**11.** Lors de chacun des FMTL, les formes de participation (délégations, personnes, proportion de la participation des personnes selon les régions du monde, etc.) et les façons de participer (tables rondes, prière et rituel, partage des repas, conférences, communications, etc.) sont déterminées par les instances du FMTL, par exemple, le Comité d'organisation, le Comité international et le Secrétariat permanent.

---

<sup>1</sup> Voir FSM, Charte de principes, paragraphe 13.

<sup>2</sup> Voir FSM. Charte de principes, paragraphe 14.